



La restauration de la mare du carrefour de la rue du Pasteur Lorriaux et de la rue Soins est l'initiative de 4 étudiants de Cergy en Diplôme Universitaire de technologie (DUT) spécialisés en biologie de l'environnement. Ces derniers avaient pour projet de restaurer une mare en respectant des critères écologiques, permettant ainsi la réhabilitation d'un écosystème complet. En effet, les zones humides sont en perte de vue, remplacées et drainées en faveur d'une agriculture en pleine expansion.

Ainsi, le débroussaillage et nettoyage de la zone par l'équipe de la mairie a permis une remise en eau rapide via des sources souterraines provenant directement des nappes phréatiques s'écoulant des hauteurs de la commune. Les étudiants ont donc sélectionné divers pieds d'espèces végétales à planter sur la berge ou dans l'eau afin de favoriser l'importation d'espèces animales, ce qui devrait permettre d'obtenir un véritable lieu de vie à part entière dans le village pour une faune et une flore particulière des zones humides au bout de quelques années. Les végétaux, qui seront plantés en Février/Mars, offrent des

caractéristiques de tailles et de formes variées, offrant un cadre visuel des plus agréables. De plus, ils ont été sélectionnés afin de favoriser l'oxygénation de l'eau ainsi que sa dépollution, pour que les espèces animales qui s'y développeront soient préservées de tous produits chimiques pouvant s'écouler des champs ou des routes alentours. Aussi, en plus des végétaux, des aménagements vont être effectués aux alentours de la rue du Pasteur Lorriaux afin d'éviter au maximum les écoulements de l'eau de pluie polluée.

Suite à cela, une opération de sensibilisation sur l'importance des mares va être effectuée auprès des élèves des écoles de Serans et de Hadancourt-le-Haut-Clocher. De plus, un panneau va être créé et placé à proximité de la mare, expliquant son fonctionnement et son importance. Ces informations seront également proposées sur le site de la mairie.



Projet urbain

La commune a fait appel au conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement de l'Oise (CAUE) pour réfléchir à un meilleur aménagement paysager des espaces publics : entrées de Beaugrenier, mare à l'angle des rues Soins et du Pasteur Lorriaux, jardin du souvenir au cimetière, calvaire route d'Hérouval.

La municipalité possède au long du chemin de Vaudancourt, un bande de terrain de 463 m de long, là où le vieux calvaire a été restauré. Cet espace avait été accaparé au fil du temps par les agriculteurs limitrophes. La commune a souhaité redéfinir sa propriété avec un bornage dans un premier temps. Maintenant, elle souhaite le valoriser en créant un espace naturel et aménagé, lieu de promenade pour la population. Les arbres sur le talus au sud paraissent en bonne santé et les récents élagages leur donnent un beau port, et il s'y trouve déjà une bande boisée au nord-ouest. La municipalité avait l'idée de créer un verger mais au vu des dimensions et de l'emplacement, il serait préférable de créer différentes ambiances : une prairie ouverte qui serait traitée en tonte différenciée, des cheminements créés par de simples passages aléatoires de tondeuses. L'ensemble serait fauché à la fin de l'été ou à l'automne permettant à la faune et la flore de prospérer. Sur la partie ouest et la plus large du site, un reboisement serait effectué avec des essences locales et permettrait de créer un lien visuel et environnemental avec le bois au sud-ouest. Pour sensibiliser la population et les promeneurs, il sera nécessaire de mettre en place des panneaux descriptifs et explicatifs.

Dans l'immédiat, le Conseil Municipal a voté pour l'implantation d'une haie vive marquant la séparation avec les espaces agricoles.

La mare à l'entrée du bourg a été ré-ouverte et déboisée. On y retrouve des éléments intéressants comme les murets en moellons de pierres. Elle paraît se remplir normalement et il ne semble pas y avoir de fissure dans la couche d'étanchéité, ce qui est surprenant au vu de la taille du boisement qui existait. Il restera à en sécuriser les abords, et sensibiliser le public à l'intérêt environnemental de cette mare comme aux risques qu'elle peut présenter.

Beaugrenier possède une vraie qualité architecturale et patrimoniale avec un bâti ancien en front de rue, mais la traversée du hameau par la départementale D.983 est étroite et dangereuse. Pour sécuriser celle-ci et faire ralentir les véhicules, la municipalité souhaite marquer les entrées du hameau pour interpeller les conducteurs et mettre en valeur le cadre bâti. Il a également été demandé à l'ADTO de proposer un aménagement de la circulation dans tout le hameau.

Quant au cimetière, si un jardin du souvenir n'est obligatoire que pour les communes de plus de 2000 habitants, au vu des évolutions des pratiques funéraires, la municipalité a besoin de nouveaux espaces pour le dépôt des urnes. Il est proposé de privilégier des implantations au sol soit dans un espace engazonné soit avec des plantes, vivaces ou graminées basses entre les interstices pour limiter les entretiens.

